

Conseil d'école du 2^{er} trimestre
Jeudi 9 février 2023

Présents :

M. Pascal Delcouderc adjoint municipal,
Mme Nathalie Martinet, directrice ALAE,
Enseignantes : Mme Maryse Proença,
Mme Nathalie Abella Arago,
Mme Brigitte Pérès
Représentants des parents d'élèves :
M. Pierre Berthelot
Mme Emilie le Faucheur,

Mme Nadine Pujol, responsable cantine
Mme Célia Barreira, Responsable du service entretien et restauration

Excusés : M François Vives, maire ; Mr Christian Leclerc, DSDEN, Mr Stéphane Respaud, inspecteur de l'éducation nationale, Mme Corinne Briquet, conseillère municipale, chargée des affaires scolaires (maternelle)

1) Effectifs actuels et prévisionnels,

a) Effectif :

3 classes :

Les inscriptions commenceront en mars (7 mars)

Effectifs actuels : il y a eu deux radiations depuis le premier conseil d'école :

Classe 1 de Maryse Proença, 1 Petite Section, présentant un handicap, était inscrit sur les listes dans l'optique de sa scolarisation prochaine mais il ne sera finalement pas scolarisé dans notre école. Cette classe compte donc maintenant 12 Petites Sections et 15 Grandes Sections soit 27 enfants.

Classe 2 de Nathalie Abella-Arago Un élève de petite section a fréquenté notre école jusqu'en décembre 2022 puis l'autorisation a été donnée à la famille de faire l'instruction à domicile. Il a donc été radié. Cette classe comporte donc actuellement 14 Petites Sections et 11 Moyennes Sections soit 25 enfants.

Pas de changement dans la **Classe 3 de Brigitte Pérès**. 12 moyens et 14 grands. Soit 26 élèves
L'école compte 78 élèves.

b) Effectif prévisionnel :

D'après les informations actuelles, on peut envisager autour de 23 inscriptions de petite section pour la rentrée 2023 :

- 9 enfants de la crèche,
- 12 enfants des nounous,
- 2 enfants, nés sur la commune, ont un membre de leur fratrie scolarisé sur la commune, mais 2 autres n'apparaissent dans aucune des structures (soit ont déménagé soit sont gardés par la famille)

Aucun maintien n'est envisagé pour l'année prochaine. Il devrait donc y avoir 26 Moyennes Sections et 23 Grandes Sections l'année prochaine soit un effectif autour de 72 élèves pour l'année prochaine. (Environ 24 élèves par classe).

Il n'y aura pas d'inscription de Toute Petite Section.

Un document sera diffusé auprès des familles de l'école pour qu'elles puissent nous faire remonter leur projet concernant la scolarité de leur enfant : continuité de la scolarisation sur Sainte Foy ou changement de commune. Ce questionnaire permettra également de transmettre l'information de changement prévu pour calculer l'effectif de CP pour l'élémentaire.

Nous ne sommes pas concernés par une fermeture de classe car le seuil se situe à 55 élèves. Nous ne sommes pas, non plus, concernés par une ouverture car il faudrait une classe de Grande Section à 24 élèves et 32 élèves dans les 2 autres classes.

2) Le protocole

Des évolutions législatives concernant la lutte contre l'épidémie de Covid-19 sont entrées en vigueur ce 1er février 2023 :

1. L'isolement systématique des personnes testées positives au Covid-19 n'est plus requis
2. Le test de dépistage au 2eme jour pour les personnes contacts n'est plus requis
3. Les arrêts maladie liés au covid-19 : arrêt du dispositif dérogatoire de leur prise en charge par l'assurance maladie.

Il reste fortement recommandé, pour toutes les personnes testées positives au covid-19 et les cas contacts, de :

4. Respecter les gestes barrières (port du masque etc...)
5. Se faire tester
6. Eviter le contact avec des personnes fragiles

Restent fortement recommandées :

7. L'aération régulière des locaux
8. L'hygiène des mains (lavage régulier à l'eau et au savon pendant 30 secondes, gel hydro alcoolique en l'absence d'eau et savon)

3) Rencontre parents/enseignants :

Lors de la semaine du 6 au 11 mars et si besoin de la semaine suivante des rendez-vous seront proposés par les 3 enseignantes de l'école à l'ensemble des parents de l'école pour faire un point sur les acquisitions, retranscrites dans le livret d'évaluation, de leur enfant.

Ce carnet a été élaboré par l'équipe enseignante en cohérence avec les programmes de l'école maternelle en vigueur depuis juin 2021. (Consultable sur le site <https://eduscol.education.fr>)

Il permet de faire apparaître les acquis de votre enfant dans 6 domaines d'apprentissage :

- Apprendre ensemble et vivre ensemble.
- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral et l'écrit.
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique.
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques.
- Construire les premiers outils mathématiques.
- Explorer le monde.

Il suivra l'enfant tout au long de sa scolarité en maternelle.

Vous y trouverez les progrès de votre enfant.

Au fur et à mesure des apprentissages, lorsque votre enfant franchira une étape en direction des attendus de fin de Grande Section, une image indiquant la compétence acquise.

Ce cahier se remplit donc petit à petit au fil de la scolarité, au rythme de chaque enfant. L'objectif étant que l'accent soit toujours mis sur les progrès déjà accomplis afin d'encourager l'enfant.

Le rôle des parents sera de reprendre le cahier avec son enfant et de le féliciter pour ses apprentissages et de les valoriser. Il est demandé d'en prendre soin, de ne pas faire d'annotation sur le cahier et de le signer dans la cadre prévu à cet effet.

4) Compte rendu sur les projets de la période passée et présentation de la période à venir :

- i) Thème de travail : la chine, les trois grains de riz, la moufle et le vocabulaire sur l'hiver.



Lors de la période suivante nous travaillerons sur le Brésil, le printemps et des albums en lien avec ces thèmes (tout pourrit, une si petite graine, toujours rien, la légende du colibri)



- ii) Projet du loup qui voyage dans le monde :
 - Gouter de Chine le 18 janvier, découverte d'éléments de culture chinoise au travers de la valise de Loup remplie d'objets prêtés par les parents ou les enseignantes
 - Loup reviendra du Brésil pour la période suivante. Le gouter aura lieu le 22 mars.
- iii) Rencontre intergénérationnelle : la rencontre planifiée pour décembre a été annulée pour cause de cluster de covid. Le partage d'un gouter autour de galettes a eu lieu le 5 janvier entre les enfants de Grande Section et les résidents de l'EHPAD. Les enfants leur ont présenté les chants de la chorale de Noël. La prochaine rencontre est prévue pour le 28 et 30 mars. Les résidents et les enfants confectionneront ensemble des objets décoratifs en lien avec le printemps.
- iv) Fête de la galette : cuisine le mardi 14 février et gouter le 15 février après la présentation de danses et partage de gâteaux fabriqués par les enfants et présentation des couronnes fabriquées dans chaque classe.
- v) Liaison avec la crèche et les nounous pour les élèves de Petite Section : jeux en classe le 17 et le 20 janvier. La prochaine rencontre est planifiée pour le 21 et 24 mars. Les enfants du RAM viendront faire un défilé à l'école pour nous présenter leurs déguisements de carnaval le 15 mars.
- vi) Rencontre de la classe 2 et la classe de CM2 de M. Jambro : confection de crêpes et activités sportives le 1^{er} février. Nathalie Abella-Arago remercie les parents pour leur participation
- vii) Le voyage des livres du concours des Incorruptibles continue et devrait se terminer au mois d'avril
- viii) Sortie à la Halle aux grains pour assister au récital « Baba Yaga » donné par l'orchestre du capitole le 16 février.

Nadège Auguenois travail sur une thèse et étudie les liens entre langage, compétences émotionnelles, comportement et cognition chez l'enfant de 5 à 9 ans. Les élèves de Grande Section dont les parents ont accepté qu'ils participent au processus expérimental effectueront, au début et à la fin de l'étude, des tests (sous forme de petits jeux) évaluant la mémoire, l'attention, la vitesse de traitement, la compréhension verbale, le langage expressif émotionnel. Une partie des enfants bénéficieront de séances de travail autour des émotions par le biais du langage une fois par semaine pendant 7 semaines.

Les parents et les enseignantes auront un questionnaire à remplir avant et après les séances d'entraînement pour voir si le comportement des enfants a évolué.

4) Coopérative scolaire :

Nathalie Abella Arago a présenté un bilan.

Bilan :

Solde positif de 4397,26 euros au 1/02/2023.

En attente de dépenses non enregistrées : paiement de l'affiliation à l'OCCE, factures d'achats pour les classes, paiement de la sortie au spectacle de la halle aux grains, soit environ 400 euros.

Les recettes depuis le premier conseil d'école: bénéfice photos (673,50), subvention mairie (546),

Les recettes à venir : deuxième appel au don du mois de mars.

L'équipe enseignante rappelle que toutes les sorties scolaires, spectacles, sont financés par la coopérative scolaire, ainsi que l'achat de livres, jeux pédagogiques et achats divers pour les classes.

L'équipe enseignante remercie à nouveau les parents d'élèves et l'AFPEL pour leurs dons, ainsi que la mairie pour sa subvention.

5) Mairie : les travaux en cours et à prévoir,

Le 4 mars la mairie organisera la vente du mobilier de l'ancienne école élémentaire. Les bénéfices de cette vente seront reversés aux coopératives des deux écoles. Les précisions de cette opération seront publiées sur le « Panneau Pocket » de la commune

Départ à la retraite de Betty Belondrade et arrivée de Céline Amardeilh pour la remplacer à la BCD, à la Ludothèque et à la cantine. L'équipe enseignante remercie Betty pour son apport à l'école maternelle et lui souhaite de profiter au mieux de ce nouveau statut.

Fonctionnement des ATSEM.

L'organisation du temps des ATSEM entre 11h50 et 13h40 a été modifiée par la mairie. Aucune concertation avec la directrice de l'ALAE ou de l'école n'a été jugée nécessaire. Or cette modification, a une influence sur le temps scolaire et sur l'organisation de l'accueil périscolaire. Les problèmes apparaissent et sont résorbés au cas par cas. Les changements mis en place ne sont pas remis en cause mais une concertation aurait permis un meilleur fonctionnement.

Une réunion entre mairie- école-ALAE est indispensable pour réajuster les différents dysfonctionnements. Cette réunion a été planifiée avant les vacances de février.

Le budget municipal pour 2023 sera voté lors du conseil municipal d'avril.

M. Sacareau nous a informé le 1^{er} février qu'en raison des mesures prises pour limiter les dépenses énergétiques de la commune, les cours de danse enfants animés par Cécile Cau pour le compte de l'association Sainte-Foy Sports et Loisirs auront lieu tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 17h30 dans la salle de restauration de l'école maternelle.

L'ENT mis à disposition de l'école maternelle est un outil utilisé par chaque enseignante pour faciliter la communication avec les familles. Son utilisation est fonction du besoin et du fonctionnement de chaque classe, les parents semblent s'en saisir de plus en plus mais le cahier de liaison est encore utilisé très fréquemment. Les enseignantes sont satisfaites de la mise en place de cet outil et en remercie la mairie. Un parent a demandé à être prévenu plus tôt des différents projets de l'école sur l'ENT pour pouvoir s'organiser avec son travail pour participer. Les dates connues vont être saisies sur l'ENT mais il est précisé que, en fonction du type d'activité, nous ne pourrions pas accepter tous les parents qui se proposeront. Les enseignantes choisiront les accompagnateurs ou encadrants en fonction de différents critères (1^{er} participation ou pas, type de projet, capacité à encadrer un groupe d'enfants ...)

Des points évoqués lors du dernier conseil d'école n'ont pas encore connu de progression :

- Récupération des ordinateurs de l'élémentaire.

- Une demande pour installer un bouton pour déverrouiller le portail de l'ALAE depuis l'intérieur a été faite mais n'a pas donné de résultat. Une nouvelle demande va être faite.
- Projet de faire un bac partagé avec la commune où les enfants de l'école planteraient des plantes aromatiques et autres, et les citoyens pourraient se servir voir même contribuer aux plantations. Une lettre de demande d'installation d'un bac va être faite par les enfants de la classe 2 et va être envoyée au maire.

Un représentant des parents d'élèves a fait remarquer que le problème de flaqué d'eau sur l'accès de l'ALAE n'a toujours pas été résolu. Une nouvelle demande sera faite aux services techniques pour le résoudre.

Une demande concernant la dotation de poubelle autour de l'école a été faite par l'AFPEL. M. Delcouderc fait remonter cette demande auprès des services techniques.

6) ALAE

L'ALAE a eu comme projet, lors de la dernière période, la préparation du Marché de Noël. Cette période a été dense avec beaucoup de préparatifs : fabrication des objets à vendre, préparation des danses présentées au marché de Noël. La vente des objets a permis un bénéfice d'un peu moins de 200 euros. Une partie de cette somme permettra, sur l'école maternelle d'acheter un jeu de marchande. La directrice de l'ALAE remercie l'AFPEL pour le don de 300 euros (évoqué lors de l'assemblée générale). Ils ont permis, entre autre, l'achat de deux enceintes pour l'ALAE coté école maternelle pour faciliter les activités musicales et l'écoute d'histoires. Pour cette période, les enfants expriment un besoin de lâcher la pression, ils semblent fatigués. Pour cette raison, les activités proposées sont des jeux de société, des jeux en autonomie, des jeux coopératifs ...

Un cycle d'éducation canine (PECCRAM) a été organisé sur le temps du NAP. Ce programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure a été animé par Juliette Paris et sa chienne Loly. Les enfants ont appris les bons réflexes quand on rencontre un chien, comment lui dire bonjour, comment réagir face à un chien agressif...

Pour la période suivante, la préparation du carnaval occupera la plupart du temps. Il aura lieu l'après-midi du 19 avril en collaboration avec l'AFPEL. Il sera organisé par les enfants présents sur le centre de loisir le mercredi mais il sera ouvert au public de Sainte Foy Peyrolières. Il est prévu la fabrication d'un char avec M. Carnaval (ALAE maternelle et élémentaire), une démonstration de danse (ALAE maternelle), de batuccada (ALAE élémentaire), un atelier maquillage, avec si possible le jugement de Monsieur Carnaval. Il n'y aura pas de thème défini. Une réunion pour préparer cet événement avec les représentants des parents d'élèves et la mairie aura lieu vendredi 17 février.

Cette festivité aura lieu le même jour que la fête du printemps à l'école mais les costumes de la fête du printemps ne pourront pas être utilisés pour le carnaval car ils seront conservés à l'école jusqu'au jour de la kermesse.

L'ALAE a signé avec la communauté de communes un PédT (projet éducatif territorial) dont le projet est d'élaborer avec les différents partenaires de l'école (mairie, parents, école et centre d'accueil périscolaire) une charte partenariale pour améliorer la gestion de l'accueil de l'enfant dans la transversalité de sa journée.

7) Cantine.

Une critique du manque d'appétence du menu végétarien a été remontée. Il est rappelé que les menus sont étudiés lors des commissions cantine où sont présents des représentants de l'école, de la mairie et des parents d'élèves. L'AFPEL se propose d'étudier et de soumettre les propositions de menus que les parents pourront leur proposer lors des commissions cantine.

7) Association AFPEL (activités passées et à venir)

Le marché de Noël a bien fonctionné : la vente d'objets de Noël a permis de récolter 383 € et la vente de gâteaux : 145,30€

Les objets personnalisés ont permis un bénéfice d'environ 800 euros.

Une opération de vente de chocolat à Paques a été organisée pour mars

L'AFPEL prévoit l'organisation d'une kermesse fin juin.

Fin du conseil d'école à 18h10